SYNDICAT NATIONAL DE L'ENTREPRISE CRÉDIT AGRICOLE
Section Sud Rhône Alpes

REC 2019 – Réseau proximité

IARD 2019 : LA FOLIE DES GRANDEURS

Le référentiel métier :

IARD	SASB	SASB Confirmé	Habitat Epargne	RCL	RCL Pro/Agri
Projection Norme 2019 par vendeur	**80**	**180**	**120**	**80**	**95**	**35**

IRREALISABLE

En 2018 (source Happylife):

- SASB : 24 % ont fait + de 80 contrats, 1.5 % + de 180 contrats
- Spé Habitat : 11 % ont fait + de 120 contrats
- Spé Epargne : 7 % ont fait + de 80 contrats
- RCL : 11 % ont fait + de 95 contrats
- RCL Pro/Agri : 7 % ont fait + de 35 contrats

Le SNECA, comme les collaborateurs, comprennent que le virage de l'IARD doit être pris pour générer du PNB.

MAIS à vouloir prendre un virage trop serré et de façon trop rapide, la Direction Générale envoie tous les collaborateurs vers une sortie de route non maitrisée.

Nous avons peur pour nos collègues et d'ailleurs **LES MENACES** en cas de non-respect du référentiel commencent à pleuvoir. **C'EST INACCEPTABLE !!!**

REC différenciée collaborateur/manager/ TOP manager :

Pourquoi ces changements cette année ? Des clivages risquent d'apparaitre puisque les intérêts ne sont les mêmes pour tous. Ce changement engendre de réelles inquiétudes et incompréhensions tant du côté managers que collaborateurs.

Pour le SNECA, l'esprit collectif doit primer avant tout.

Pour résumer : c'est le grand retour du comptage à la buchette

et donc adieu prescription, synergie et ND 2.0.

SNECA - 4 rue Moncey - 75009 PARIS - Tél. : 01 48 74 16 48 - Fax : 01 48 78 34 47 - Courriel : contact@sneca.fr
Vos délégués syndicaux : Florence BOIS, Stéphane BARALE, Olivier CERUTTI, Bruno PICCA, Didier ROUSSEAU et Marion BEURDELEY **Mail : contact@sneca-sra.fr** www.sneca.fr